

de ses programmes de primes de formation au Canada et à l'étranger.

Dans le domaine des affaires maritimes, l'ACDI a aussi contribué à la création d'institutions dans un certain nombre de pays, par exemple, le Malaysian Institute of Marine Affairs et le Philippines Institute of Marine Affairs. Ces deux centres nationaux d'excellence sont gérés en coentreprise par l'ACDI et le gouvernement concerné. Dans le but d'assumer les engagements du chapitre 17 d'Action 21, l'ACDI a mis à jour ses bases de données sur les océans, les affaires maritimes et les pêches de façon à inclure la capacité canadienne d'améliorer l'information échangée avec la communauté nationale et internationale.

Les petits États insulaires en développement

Le Canada et les petits États insulaires en développement partagent un intérêt commun et profond envers la conservation et l'utilisation durable des ressources océaniques mondiales. Ces petits États ont été la cible d'une attention particulière du Canada dans ses efforts de coopération internationale dans le domaine des océans.

Par l'entremise de l'ACDI, le Canada appuie les États des Caraïbes qui font partie du Commonwealth en finançant un programme régional d'évaluation et de gestion des pêches. Ce programme est axé sur la gestion, la conservation et l'exploitation durable des ressources halieutiques et océaniques de ces pays.

En ce qui concerne le Pacifique Sud, le Canada a largement orienté son programme d'aide bilatéral vers des groupes de gestion des ressources océaniques. Le projet de développement Canada-Pacifique Sud vise à renforcer des organisations régionales clés de mise en valeur et de gestion des ressources océaniques.